

De Christian Ramio (avec la collaboration d'Amand Guy Leveau et d'Yves Etievant) -
Reproduction totale ou partielle interdite © Christian Ramio 2023.

Eugène PERTUISET, inventeur, et associés 1865-1867

Les inventeurs

(Pour les deux brevets décrits ici, il y a quatre personnages, mais il faut bien admettre que la figure marquante et la plus connue est bien Eugène Pertuiset. Pour ce qui est des autres, les informations retrouvées sont fragmentaires et leurs relations juridiques ou commerciales n'ont pu être établies formellement.)

Eugène Pertuiset :

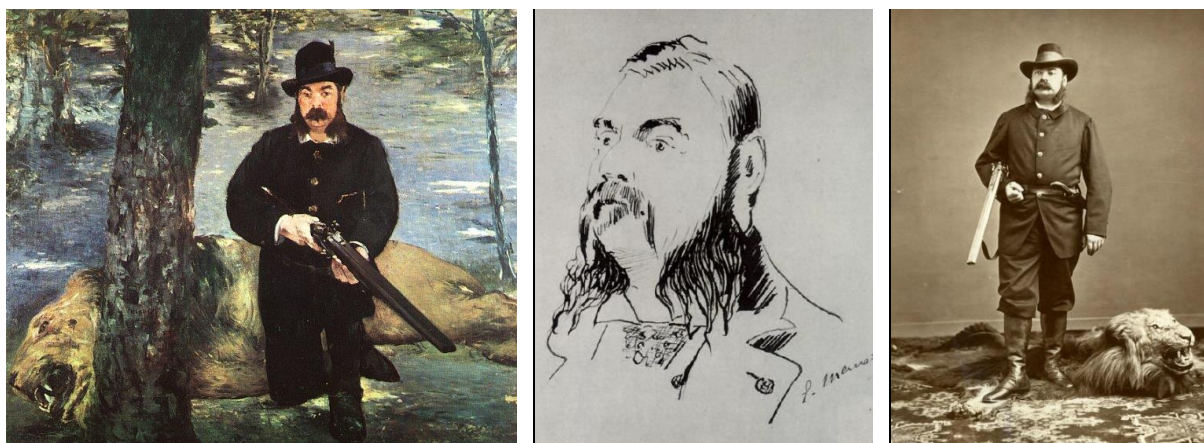
Il est né le 8 janvier 1833 à Anières (Suisse) et décédé le 7 septembre 1909 à Paris. Il fut un grand voyageur et un chasseur de fauves acharné. Il fut aussi peintre avec un certain succès à son époque et ses œuvres éclectiques s'intitulaient « *L'affût au lion* », « *Corbeille de roses* » « *Tigre aux aguets* », « *Avant l'orage* » ou « *Le désert d'Atacama* », mais, bien que l'acte de son décès mentionne « *artiste peintre* », il n'a pas laissé un bien grand souvenir. Il publia quelques livres relatant ses chasses, comme « *Les aventures d'un chasseur de lions* » en 1878, et ses voyages. Parmi ceux-ci, une mission d'exploration l'amena au Chili en 1873 jusqu'en Terre de Feu où il tenta d'établir une colonie de peuplement bien vite désertée. Il fut surtout un original que le « *Journal et feuille du Valais* » s'est plu à décrire plusieurs années après sa disparition : « *Habitant Passage de l'Elysée-des-Beaux-Arts, c'est-à-dire au pied de la Butte Montmartre, il y jouissait du respect admiratif de la foule qui n'ignorait pas ses prouesses, qui était impressionnée à la fois par sa carrure herculéenne, sa face rubiconde encadrée de favoris à l'autrichienne et sa cordiale familiarité. Ce bon géant était reçu dans la meilleure société, où l'on se faisait un plaisir de lui faire raconter ses aventures. Il élevait des ours à son domicile et, de temps en temps, en tuait un et conviait ses amis à venir se régaler, à sa table, de pattes d'ours à la poulette ou de jambon d'ours au madère* ». Faut-il croire tout ce que raconte ce journal en 1933 ? Si ça n'est pas vrai, c'est bien trouvé. Il fréquentait Alexandre Dumas père, qui s'y connaissait bien en manière d'originalité, et Edouard Manet qui le peignit avec son fusil qui pourrait bien être un Devisme.

L'idée des projectiles explosifs qu'il a brevetés en 1865 et 1867 lui est sans doute venue de la fréquentation des grands fauves qu'il a eu à affronter. Pour le premier de ces brevets, un auteur mentionne qu'il aurait proposé à Louis François Devisme une association pour la fabrication de ces balles. Mais ce dernier ayant refusé, peut-être parce qu'il en fabriquait de sa propre invention, Pertuiset s'est associé alors avec Henseler, ancien contremaître de Devisme. Pour le deuxième brevet, il avait trouvé d'autres partenaires. Ces deux brevets ont été également déposés en Belgique et en Angleterre. Le deuxième l'a été aussi aux Etats-Unis et en Suède notamment, mais certainement aussi ailleurs.

D'après un journal néo-zélandais, qui reprenait en 1870 un article du « *Army and Navy Journal* » américain, des essais militaires de ces balles explosives ont été réalisés par la Russie, la Prusse, l'Autriche, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis... En France, Napoléon III en aurait refusé l'usage. Pour la chasse, elles étaient fabriquées par Gévelot et on pouvait les trouver dans les catalogues de la SFM, de Galand et de Manufrance jusqu'en 1914.

(Sources : Etat civil de la ville de Paris. « *Revue bibliographique universelle* », Paris 1909. « *Le Radical* » du 11 septembre 1909. « *The Exhibition of the Paintings of Mr Pertuiset, the Lion-slaver at the Gainsborough Gallery, 1889* ». « *Journal et feuille du Valais* » du 14 septembre

1933. « *Patents for inventions. Class 119. 1855-1866* », Londres 1904. « *Wellington Independent* » du 6 octobre 1879 : « *The explosive bullet* ».)



« *Portrait de M. Pertuiset, le chasseur de lions* » tableau d'Edouard Manet en 1881, dessin du même peintre et photographie par Disdéri

Jacques Henseler :

Il est né le 5 janvier 1808 à Euskirchen en Rhénanie. Arquebusier, il fut contremaître chez Louis François Devisme. Le 7 mai 1864, il s'était associé avec un nommé Léon Jean François Depoisse, arquebusier lui aussi, et ils étaient installés à Paris, 50 avenue de Saint-Ouen à Montmartre. Cette société a été dissoute le 1^{er} novembre 1865.

(Sources : « *Gazette des Tribunaux* » du 6 novembre 1865.)

Auguste Mundel :

Il est né le 12 juillet 1826 à Strasbourg (Bas-Rhin), d'un père boulanger, et décédé le 12 mars 1910 à Paris. Il était négociant, courtier de commerce, d'abord à Strasbourg où il fournit du blé à l'armée, puis ensuite à Paris où il figure sur le Bottin dans le négoce de grains et farines. Il formera aussi des sociétés à Paris pour la fabrication et la vente de l'amidon. En 1895, on le retrouve dans une procédure de faillite, comme entrepreneur de travaux publics.

(Sources : Etat civil des villes de Strasbourg et Paris. Bottin de 1862. « *Gazette des Tribunaux* » des 21 avril 1859 et 18 janvier 1860. « *La Loi* » du 2 juin 1895.)

Armide de Fléron dit Rollin Jean Etienne :

Cette personne pose problème. Aucun Armide de Fléron n'a pu être retrouvé ailleurs que dans un dossier de proposition pour la Légion d'honneur concernant un « *Armide Toussaint Etienne de Fléron* (Armide étant un prénom), né le 23 juillet 1829 à Maastricht (Hollande), négociant et fabricant d'armes, sujet belge, habitant à Asnières ». Il semblerait que cette décoration ne lui ait pas été décernée, le nom n'apparaissant pas sur le site léonore.

Par contre, il a été retrouvé dans un acte de mariage de 1892 de l'état civil d'Asnières (Seine) un Toussaint Etienne Fléron (sans la particule et sans le prénom Armide), ingénieur, domicilié à Asnières, 18 rue des Ecoles, né à Maastricht le 23 juillet 1829. Il semble bien que l'on se trouve ici devant la même et unique personne qui avait sans doute pensé utile pour les affaires de se donner une particule avec un nom inspirant mieux confiance. Par contre le surnom Rollin n'est pas expliqué. En 1886/87, il était fabricant d'armes de guerre, commission et exportation, à Paris, 226 rue du Faubourg-Saint-Denis. Il est décédé à Asnières le 3 janvier 1904.

(Sources : Etat civil de la ville d'Asnières. Grande chancellerie de la Légion d'honneur : dossiers de proposition pour la Légion d'honneur (1865-1930). « *Bulletin de la Société de géographie commerciale* », Paris 1887.)

Les inventions (dans les textes qui suivent les mots sont ceux même des dossiers déposés par les inventeurs, sauf ce qui est en italique. Les dessins sont ceux des brevets. Les photos ont été communiqués par Yves Etievant.)

Brevet N°69556. Balle explosive pour la destruction des bêtes fauves. Brevet d'invention de 15 ans du 2 décembre 1865 par Eugène PERTUISET et Jacques HENSELER, représentés par Vinck, à Paris, boulevard Saint-Martin N°33. Addition le 4 juillet 1870.

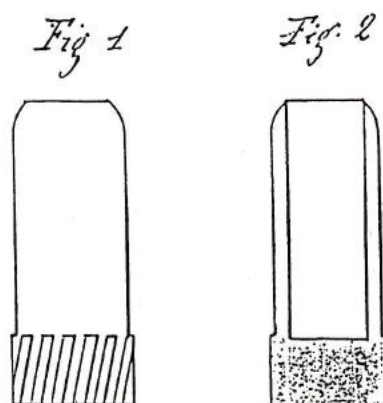
Brevet initial du 2 décembre 1865

On a essayé déjà bien des fois de constituer des balles explosibles pour détruire les bêtes fauves, mais la nécessité d'y mettre des capsules constituait un grave inconvénient. Notre invention a donc pour objet une balle explosible sans capsule.

Dans une douille en métal, sans trou, ni lumière, fondue d'une seule pièce et d'une solidité suffisante, nous mettons un mélange détonant de chlorate de potasse, de fleur de soufre et de poudre de chasse combinés en proportion telle que le mélange s'enflamme sous l'action de la chaleur qui se développe par le choc contre un corps dur ou même par la pénétration dans un corps mou, telle aussi qu'une pression légère ne puisse produire l'inflammation.

Le tube qui doit contenir le mélange peut être établi comme l'indique le dessin. On pourrait donner à ce tube la forme cylindro-conique ou toute autre, mais il doit être en métal et nous employons de préférence un mélange d'antimoine et de plomb.

On fait au besoin avec le mélange inflammable et de l'alcool ou tout autre liquide convenable une sorte de pâte que l'on met dans le tube de manière à le remplir jusque près du bord supérieur, on tasse légèrement et l'on presse ensuite pour compléter le tassement. Cette pression peut se faire sans danger puisque la chaleur seule détermine la détonation lorsqu'il y a choc et que l'on peut agir au besoin dans un endroit froid. On ferme alors l'orifice par un peu de cire molle ou tout autre corps résineux destiné à maintenir le mélange et à le protéger contre les actions extérieures de l'atmosphère et aussi à transmettre l'action du choc au mélange pour y déterminer le développement de chaleur qui doit amener l'explosion.



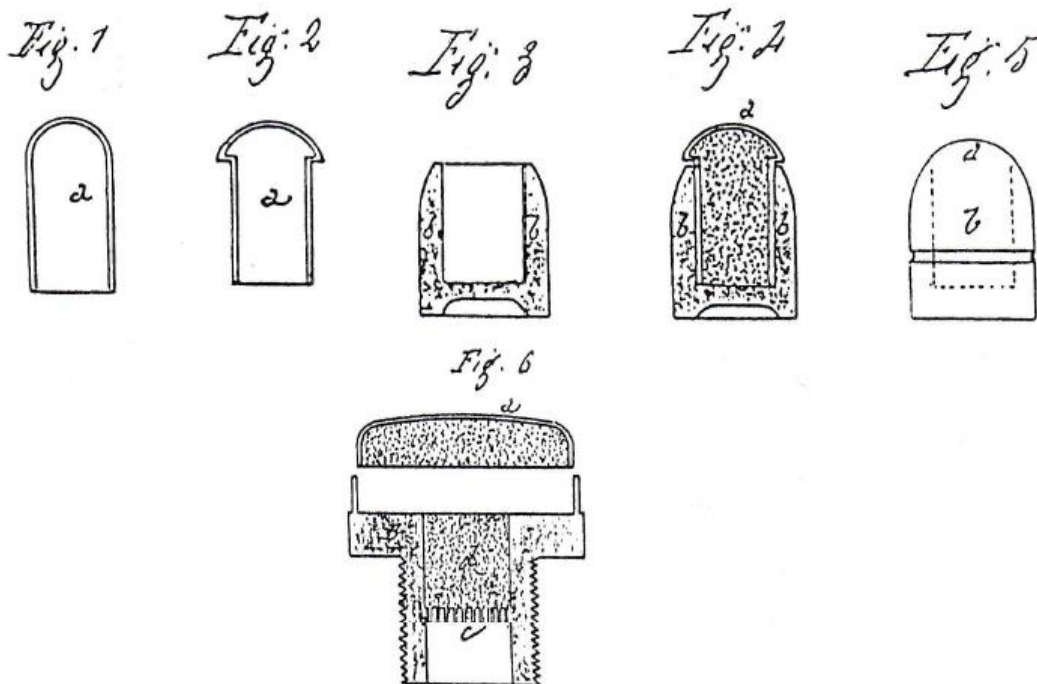
Addition du 4 juillet 1870

Les projectiles obtenus par les procédés décrits au brevet tout en remplissant de bonnes conditions laissent à désirer en ce sens que l'extrémité conique du projectile, rendue telle par le sertissage, présente en cet endroit une inégale résistance et que la cartouche n'offre pas les conditions de sécurité voulue pour le transport.

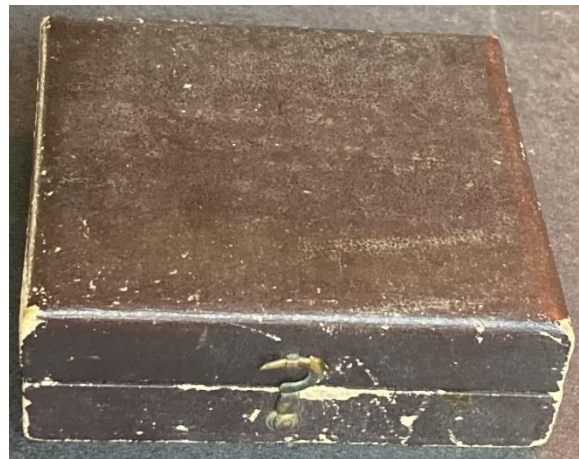
Au lieu de placer directement le mélange dans le corps de la balle comme précédemment et de fermer celle-ci par un bouchon à vis ou par un simple sertissage, je prends un dé ou culot en plomb ou autre métal ou alliage a auquel je donne mécaniquement la forme fig.2. Je remplis ce culot du mélange explosif et je l'introduis ainsi chargé dans le corps du projectile b également en plomb jusqu'à ce que la partie saillante du culot vienne reposer sur la partie supérieure du corps b. Je sou mets alors les deux parties ainsi réunies à une pression suffisante pour que la partie évasée du culot a pénètre dans la pièce b et fasse corps avec elle sans former aucune solution de continuité. La matière explosible se trouve ainsi recouverte par un chapeau métallique d'égale épaisseur présentant en tout point une égale résistance et réunissant toutes les conditions de sécurité désirable.

Je n'entends pas limiter ce système de balle explosible aux armes de gros calibre, car je me propose d'en faire de petites dimensions pour revolvers et pistolets de tous genres.

L'emploi du dé ou culot de plomb s'applique également aux fusées fig.6. a est le culot renfermant la poudre explosible et b représente le corps de la fusée avec sa cloison percée de trous c et son pas de vis extérieur. Après avoir rempli l'espace d de poudre à mousquet, on assemble comme pour la balle de manière à leur faire faire corps. Dans ce cas comme dans le précédent, la charge explosible est abritée par une enveloppe métallique d'égale épaisseur et d'égale résistance.



Balles calibre 16 et 24



Coffret de 25 balles calibre 16 Fabrique Gévelot



.450 Adams MkI à balle Pertuiset (noter le marquage vertical sur la balle)
9mm revolver français à balle Pertuiset

Brevet N°77903. Genre de projectile explosible sans amorce. Brevet d'invention de 15 ans du 23 septembre 1867 par Eugène PERTUISET, Auguste MUNDEL et Jean Etienne ARMIDE DE FLERON dit ROLLIN, représentés par Vinck, à Paris, boulevard Saint-Martin N°33.

Notre invention a pour objet la création de projectiles sans amorce susceptibles de faire explosion lorsqu'ils atteignent le but.

La fig.1 représente une fusée percutante qu'on loge dans les boulets par vissage. Cette fusée diffère de celles employées jusqu'à ce jour en ce qu'elle n'a point de capsule, ce qui permet de l'établir avec une grande simplicité d'organes. Dans le corps C en cuivre et sur un petit rebord d vient se placer une petite grille a en cuivre fig.3. Sous cette grille, on a collé du papier mince ou de la toile fine afin d'empêcher le passage de la poudre fulminante qui est ensuite accumulée sur la grille. On ajoute au-dessus de la poudre une couche de cire ou de matière plastique de un à deux millimètres afin d'éviter le contact de la poudre avec l'écrou E qui s'ajuste sur le corps C. On pourrait ne pas employer de couche de cire, mais cette précaution est très utile et nous la recommandons. La poudre que nous employons est composée de chlorate de potasse, de soufre, de poudre de chasse et de noir animal mélangés très intimement.

Par les mêmes moyens, nous pouvons établir des balles et des boulets. Les fig.4 & 5 montrent une balle en métal dur tel que le plomb et antimoine. Cette balle se compose d'un corps g et d'un écrou h filet, en acier ou autre métal. Si le métal est du plomb, on en effile les extrémités fig.6 et 7 et l'on sertit la partie supérieure en lui donnant la forme conique fig.8. Avec notre système, on peut employer toutes les formes et l'appliquer à tous les genres de balles.

La fig.9 montre un boulet sans fusée comme nos balles. L'écrou l le ferme hermétiquement. Nous ajoutons que la poudre fulminante peut être soit en pulvérin, soit en grains.

